

Laval, le mercredi 20 janvier 2010

Madame Michelle Courchesne

Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Responsable de la Région Laval, Lanaudière
538, rue Principale
Laval (Québec)
H7X 1C8

Objet : Train de banlieue dans l'Est de Laval et dans Lanaudière

Madame Courchesne,

Nous vous avons écrit en septembre dernier et nous n'avons toujours pas reçu de réponse à notre lettre. Vous avez entre temps accordé une entrevue à la radio de Lanaudière la semaine dernière que j'ai trouvé décevante.

À titre de représentante de Laval au Conseil des Ministres, vous avez pris position en faveur d'un tracé de train de banlieue le long de la 640 qui exclut complètement l'est de Laval. Vous avez affirmé que Laval était bien pourvu en transports en commun et que le service de train sur la voie du Canadien Pacifique dans l'est de Laval n'était pas nécessaire.

On ne peut nier qu'il y ait de bons transports en commun dans Laval, mais il faut reconnaître que l'est de Laval est le seul secteur de la ville à ne pas bénéficier du train de banlieue. L'est de Laval qui prévoit une croissance de 20 000 personnes dans les prochaines années, dont la population va gonfler à 75-80 000 personnes. Les citoyens actuels et à venir de l'est de Laval ont droit eux aussi à une alternative à la voiture individuelle pour effectuer de longs trajets, si on est sincère à propos de Kyoto et de Copenhague.

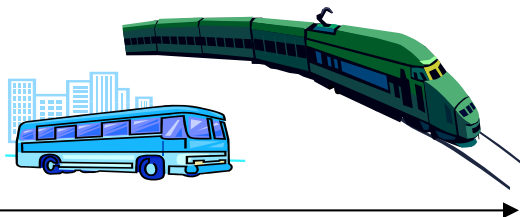
A titre de représentante de Lanaudière, vous avez pris position pour un tracé inexistant, risqué, qui réserve assurément de mauvaises surprises lors de la construction ainsi que des dépassements de coûts, alors qu'il existe déjà 2 voies ferrées desservant Lanaudière, soit celle de L'Assomption – Repentigny – Montréal et celle de Mascouche – Laval – Montréal.

Qui plus est, le tracé mis de l'avant par la Coalition Transports Laval Lanaudière dès sa création en octobre dernier, propose un trajet Mascouche – Laval- Gare Centrale en 47 minutes, par rapport à 65 minutes par le tracé Mascouche-Repentigny-Montréal mis de l'avant par l'AMT. Nul ne peut rester insensible à une économie de 36 minutes par jour par passager, sans compter les économies de carburants pour un trajet plus court.

Le tracé mis de l'avant par la Coalition est un tracé gagnant-gagnant. Son implantation est plus rapide puisqu'elle repose sur des lignes existantes. La vitesse du trajet entre Mascouche et Montréal est imbattable. Il dessert plus de population en traversant Laval et permet d'atteindre L'Assomption sans difficulté.

Au contraire, le tracé au centre de l'Autoroute 640 pose beaucoup de controverses sur le plan social, technique et environnemental. D'ailleurs, le rapport du BAPE publié en mai 2009 remettait en question ce tracé.

Comité de citoyens pour des transports collectifs dans l'Est de Laval (CoCITCEL)



En conclusion, Madame la Ministre, nous espérons que vous prendrez notre proposition en compte avant qu'il ne soit trop tard – pour le bien-être de la vaste population que vous représentez au Conseil des Ministres.

Nous souhaitons vous rencontrer au plus tôt pour vous expliquer les mérites de notre proposition.

Respectueusement.

Monsieur Benoit Turgeon

Co-président

Coalition Transports Laval-Lanaudière (CTLL)

(514) 237-7273